



SURFACES

GEORGES
FESTIVAL
GWENDAL LE FLEM

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Mise à disposition temporaire d'une halle industrielle en mutation équipée de cimaises pour la réalisation d'exposition et d'un espace de travail pour le champ des arts visuels en lien avec l'architecture, l'environnement, les territoires.

Où : **ES10 - Halles en Commun - Rennes**

Édition 2025 : **de mai à octobre**



TERRITOIRES
RENNES



Les **Halles**
en **Commun**



Maison de l'Architecture
et des espaces en Bretagne



CONTEXTE DU PROJET “SURFACES”

Territoires Rennes propose de mettre à disposition temporaire d'une partie du bâtiment ES10, “Tiers-lieu ESS” au sein des Halles en commun pour réaliser des expositions, et y installer un atelier de travail. Cette halle industrielle est en attente de rénovation. Les enjeux sont de dynamiser ce lieu en transition et d'offrir aux artistes un espace de travail et de visibilité. Cette initiative s'inscrit dans une dynamique de préfiguration où l'art joue un rôle clé dans l'appropriation des lieux par le public et les futurs usagers.

SURFACES, c'est le nom du projet de mise à disposition d'une partie de la halle ES10 en raison des 96 mètres linéaires de cimaises prêtées par la Maison de l'Architecture et des espaces en Bretagne (MAeB).

Les Halles en Commun et Territoires Rennes

Territoires Rennes est un aménageur de la métropole rennaise au service de l'intérêt général. Territoires Rennes pilote le projet d'aménagement des Halles en Commun au sein du quartier Courrouze à Rennes. Le projet consiste à transformer cet ancien site industriel (Euroshelter) en un lieu de vie à vocation sociale et environnementale. Le projet comprend la réhabilitation de 4 grandes halles datant de 1916, la renaturation des espaces publics, la création de logements, d'un espace coopératif ESS, de bureaux, de commerces et de zones piétonnes.

Les Halles en Commun prennent vie à travers une démarche expérimentale, associant une vingtaine de structures résidentes issues de l'économie circulaire, de la culture et de l'urbanisme, des études innovantes, des collaborations universitaires en mode Recherche-Action, avec les citoyennes et citoyens qui vivent le quartier, la Ville.

La MAeB (Maison de l'Architecture et des espaces en Bretagne) et le festival Georges

La Maison de l'Architecture et des Espaces en Bretagne (MAeB) sensibilise depuis plus de 30 ans aux pratiques architecturales en Bretagne, en explorant des enjeux contemporains tels que l'environnement, l'aménagement et l'usage des espaces.

Elle organise le Festival Georges, un événement ouvert à toutes et tous, qui questionne l'architecture et son rôle dans nos vies. En 2024, le festival s'est installé dans ES10, présentant des expositions, table-ronde, projections et ateliers. Dans ce contexte, la MAeB met à disposition les cimaises du festival Georges. Elle accompagne Territoires Rennes dans la mise en place opérationnelle de ce projet.



MISE À DISPOSITION D'UNE HALLE INDUSTRIELLE ET DE CIMAISES POUR DES EXPOSITIONS ET DE TRAVAIL

Territoires Rennes invite une structure artistique et culturelle (association, collectif d'artistes, institution...) à investir une partie du bâtiment ES10 aux Halles en Commun, une halle industrielle couverte, aux grands volumes, qui sera réhabilitée dans les prochaines années.

La halle est équipée de cimaises d'exposition construite dans le cadre du festival Georges et **mises à disposition par la MAeB**.

Ce que proposent Territoires Rennes & la MAeB

- Mise à disposition gratuite d'une partie de la halle industrielle nommée ES10 pour des expositions artistiques et potentiellement un atelier de travail.
- Accès aux services d'ES10 (eau, électricité, toilettes sèches).
- Durée de la mise à disposition à définir par l'équipe répondante entre 3 semaines et 3 mois.
- 96 mètres linéaires de cimaises exploitables (cf. fiche technique).
- Possibilité d'utilisation du lieu comme atelier de travail (pas d'hébergement possible sur place).
- Temps d'ouverture au public à prévoir et à définir en fonction des moyens de la structure répondante et en cohérence avec les usages des Halles en Commun.
- Relais de communication via les réseaux.
- Mise en relation avec des acteurs locaux.
- Aide logistique pour le transport, montage / démontage de l'exposition.
- Cadre d'expérimentation avec une aide financière de 1000€.

Thématiques

L'AMI s'adresse à des structures culturelles relevant du champ des **arts visuels** dont le travail résonne avec **l'architecture, l'environnement, les territoires**.

Calendrier

La période de mise à disposition s'étend de mai à octobre 2025. L'espace n'étant pas isolé, il est difficile de l'investir à partir de la mi-octobre.

Engagements de la structure artistique et culturelle

- La structure artistique devient organisatrice.
- La structure artistique est responsable du lieu pendant la durée de la mise à disposition.
- La structure artistique assure la scénographie, le montage, le démontage de son exposition. Une aide logistique est possible.
- La structure artistique s'engage à assurer les œuvres et le matériel.
- La structure artistique est en charge de l'ouverture du lieu au public sur entrée libre sur des créneaux définis par ses soins.
- La structure artistique s'engage à respecter les règles et les usages des Halles en Commun (un livret d'accueil lui sera remis).
- La structure artistique s'engage à remettre en état le lieu et les cimaises.

COMMENT CANDIDATER ?

Envoyez votre dossier avant le 28 avril en version numérique uniquement (5Mo maximum ou lien de téléchargement) à coordination@georges-festival.com en précisant dans l'objet du mail "AMI SURFACES".

Le dossier doit comprendre :

1. **Présentation** de la structure artistique (1 page).
2. **Note d'intention artistique**, incluant :
 - Présentation de la démarche et des thématiques (1 page).
 - Visuels des œuvres à exposer déjà réalisés ou intention des œuvres qui seront réalisés sur la période d'occupation.
3. **Note logistique** (2 pages maximum) précisant :
 - Dates et durée d'occupation souhaitées.
 - Calendrier de montage / démontage.
 - Souhait d'avoir sur place son atelier de travail ou non (type de travail, durée, matériel, besoins techniques).
 - Calendrier d'ouverture de l'exposition et modalités d'accueil du public.
 - Moyens humains et matériels à disposition.

Sélection et jury

Le jury est composé de représentants de Territoires Rennes, de la MAeB, des Halles en Commun, et de la Ville de Rennes.

Il se réunira la semaine du 28 avril pour étudier les dossiers. Les candidats seront notifiés au plus tard le 5 mai.

Nous avons hâte de découvrir vos projets !



LOCALISATION DU PROJET "SURFACES"

SURFACES est hébergé aux Halles en Commun, au 24 avenue Jules Maniez à Rennes, dans une partie du bâtiment appelé ES10, identifié comme le Tiers-lieu ESS du site.



FICHE TECHNIQUE "SURAFCS" - ES10

- **2100 m²** de halle industrielle à investir (totalement ou partiellement).
- **Cimaises mobiles** (en gris sur le plan) : 4 de 3x2,40m + 1 de 4x2,40m (total 38,4m²).
- **Cimaises fixes** (en blanc surélevé sur le plan) : 1 de 24x2,40m + 1 de 8x2,40m (total 76,8m²).
- **Surface totale des cimaises** : 115,2 m² (recto-verso) à investir totalement ou partiellement.
- **Mobilier d'exposition** : 6 bancs (en blanc à plat sur le plan), 4 modules noirs autoportants, 1 socle blanc, 1 cabine noire de 3m x 4,75m (en noir sur le plan)
- **Électricité** : 6 prises de 16A et 1 prise de 32A. Possibilité de distribution électrique sur demande.
- **Éclairage** : Industriel (néons), adaptations possibles sur demande.
- **Son/Vidéo** : Pas d'équipement fourni, location possible.
- **Jauge** : 100 personnes max sauf dérogation événementielle
- **Atelier** : Aménagement possible d'un espace de travail sur demande (avec tables, chaises,...).

